

Le 5 Décembre, le jour de la concurrence mondiale 2ème appel du CUTS International

“Cartels et ses effets sur les consommateurs”

« Les gens du même métier se rencontrent guère, même pour l’amusement ou le divertissement, mais la conversation résulte à un complot contre les gens ou un moyen d’augmenter le prix. »

Adam Smith, The Wealth of Nations (1776)

CUTS demande les pays et des agences de la concurrence du monde de se préparer pour observer le 5 Décembre, encore une fois cette année, comme **le jour de la concurrence mondiale**. Le premier appel pour JCM a mis l’accent sur « les cartels des transports aériens internationaux et ses effets sur les pays en développement »¹. C’est une occasion de propager les avantages d’un marché concurrentiel et les effets nocifs des comportements anticoncurrentiels aux citoyens, à l’échelon national. Le thème suggéré de cette année est « **Les cartels et ses effets nocifs sur les consommateurs.** » Bien sûr, les pays et des agences de la concurrence peuvent choisir leurs propres thèmes. CUTS sera reconnaissant d’être informé des activités de chaque pays/agences respectives de cette occasion.

CUTS considère qu’un agenda pour contrôler des cartels apportera plusieurs bénéfices pour les agences/gouvernements ainsi que les consommateurs. Cartels volent milliers de dollars des commerçants, des contribuables et finalement des consommateurs. Les consommateurs profitent de la concurrence par un meilleur prix et meilleur choix des produits ou des services de qualité. Quand les concurrents se mettent à d’accord à abandonner la concurrence et fusionner, les consommateurs perdent leurs avantages. La procédure concurrentielle fonctionne seulement quand les concurrents fixent le prix indépendamment. Or, la culture de la concurrence est très faible dans plusieurs pays et les consommateurs comprennent très peu des effets nocifs de la concurrence. Il y a des exemples où les individus ou les commerçants, conscients des activités concurrentielles, n’étaient pas enthousiastes ou motivés à tirer l’attention des autorités de la concurrence ou coopérer dans des investigations.

C’est important pour les agences de s’engager avec l’éducation et des programmes de conscientisation sur des effets nocifs des cartels et trouver des exemples des cartels qui peuvent être une source de l’initiation des investigations. Ce serait bénéfique d’éveiller la conscience des parties prenantes à propos des outils comme la clémence, la protection des lanceurs d’alertes etc. afin de les encourager à réagir comme un rapporteur et fournir des informations sur des cartels. Ainsi, un des buts de cet **appel** est d’éduquer et de conscientiser les parties prenantes sur des effets nocifs des cartels et le besoin de soutenir des agences de la concurrence pour les contrôler.

CUTS suggère les outils suivants pour JCM, 2011 qui peuvent être adopté par des agences de la concurrence afin de propager des informations concernant le cartel aux parties prenantes nationales le 5 Décembre, 2011.

- Organiser des séminaires/tournées
- Préparer des matériaux pour plaider, comme des brochures, banderoles
- Publier des articles aux journaux/ communiqué de presse
- Entreprendre des campagnes des texto
- Des autres outils

Les pays/agences de la concurrence, intéressés sont encouragés à contacter
cuts@cuts.org/c-cier@cuts.org pour assistance, etc.

¹ Veuillez visiter le lien suivant pour trouver des infos sur le premier appel JCM
http://incsoc.net/World_Competition_Day.htm